

**Solidaires**



Branche INRA

**Compte rendu du CTP exceptionnel  
12 janvier 2010  
« réorganisation de l'INRA »**

**Rappel du contexte de cette réunion**

Ce CTP « extraordinaire » avait été proposé par la DG lors du CTP du 1<sup>o</sup> décembre dernier. Les syndicats avaient réservé leur participation, dans l'attente de la teneur des délibérations du CA de fin d'année sur le sujet. Finalement, le CA de fin d'année n'étant appelé à prendre position que sur 2 points (expérimentation de 3 programmes transversaux via le budget 2010, nomination de 2 DG adjoints - dont M EDDI reconduit dans ses fonctions), les syndicats ont accepté l'invitation...

Mais, curieusement, la DG a attendu le mercredi soir de la semaine précédente pour nous adresser un court document de synthèse sur « sa » réforme et le bilan des remontées de centres et départements (gros pavé). C'était « hors les clous » des 8 jours réglementaires, ce qui nous a laissé 3 jours ouvrables pour préparer et échanger en interne... Nous avons adressé aux 3 autres syndicats une proposition de boycott de cette première réunion (nous aurions ainsi disposé d'un délai supplémentaire pour une préparation collective, et c'était une occasion de marquer un coup d'arrêt au mépris ainsi manifesté).

Cette façon d'agir nous est d'autant plus insupportable que depuis son arrivée au CTP, la délégation SUDiste s'évertue à demander des conditions de travail permettant aux délégué-es, et plus largement à tout le personnel de s'approprier les débats de l'instance (diffusion des dossiers préparatoires, synthèse des échanges accessibles à tous...)

**Teneur des débats,**

La CGT insiste pour savoir si le CTP se réunit pour voter des modalités de réorganisation ou pour en discuter. La CFDT annonce que pour elle la question centrale est celle du 1/3 des budgets attribués aux programmes. Pour SUD, *lire l'intégralité de nos propos en annexe*, centrés sur 3 points : les conditions de l'échange (doc tardifs, échanges sans vote selon la DG), le contexte national (en dézinguant les EPST le ministère veut casser le service public de recherche), et l'annonce des réformes sur le pas de temps de 2ans, « au fil de l'eau » déstabilisant pour les équipes et les individus (insécurité permanente pour les agents). Nous précisons que si nous sommes finalement présents à ce CTP, c'est uniquement dans l'espoir que ce CTP puisse émettre un avis sur les questions en débat ces derniers mois.

Réponses de la DG : il n'y a pas de vote car l'organisation de base de l'INRA demeure (unités - centres - départements)... et il ne faut pas avoir peur ! Manifestement nos propos ciblés sur la réorganisation permanente ont fait mouche, Madame GUILLOU mettant du zèle à vouloir nous rassurer. Et pour les programmes transversaux, on est là pour échanger sur leur mise en œuvre...

De fait, l'essentiel des échanges de la matinée tourneront ensuite sur la mise en place de ces programmes :

En 2010 on expérimente, par le biais de 3 programmes puis en 2011 on adaptera la structure pour obtenir un bon fonctionnement de ces programmes !

Concrètement, ces programmes doivent s'organiser sur une durée de 5 à 10 ans. Ils sont nés d'une volonté d'avoir des réponses scientifiques rapides aux questionnements de la société, « le front de science », ce qui implique la mise en place d'une transversalité sans modifier les structures.

A lier pour la contradiction du raisonnement au paragraphe précédent. Tout l'enjeu se concentrant dans ce double discours : ces programmes transversaux deviendront-ils, à terme, structurants pour l'INRA, ou les Départements et unités garderont-elles le leadership, permettant de garantir une réelle politique scientifique au long cours... Rapidement, avec des moyens en berne, selon le principe des vases communicants, on ne peut que craindre un coup de balancier ! Toujours « vouloir faire plus avec moins » !

Parallèlement, l'INRA affirme son ancrage dans les territoires avec comme corollaire : la déconcentration des décisions ; le rôle important des PC représentants la politique de l'INRA en région et relais pour la région vers l'INRA

*In fine* une douzaine de programmes pourraient être mis en place. Le collège de direction sera responsable du choix sur proposition des CD. Encore un double discours : volonté de déconcentration régionale mais concentration des décisions opérationnelles sur ces programmes ! Une mission est lancée durant 2010 pour évaluer la mise en place opérationnelle (Pierre Stegel).

On essaie de nous rassurer : Les personnels titulaires qui seraient recrutés dans le cadre des programmes seront des titulaires toujours affectés à des unités. Le budget de ces programmes transiteront par les Départements, ce qui fait dire à la DG que les Départements auront globalement toujours autant de moyens à leur disposition (le fameux tour de passe-passe des vases communicants), oubliant de préciser que dans ce cadre, ce sera des budgets ciblés (par une autre instance, et pour certaines équipes uniquement).

OUI les secrétaires d'unité restent dans les unités sous la responsabilité du DU.

Pas de contrat *stricto sensu* entre SDAR et Unités (le mot est désormais tabou à l'INRA constate la DG ) mais mise en place d'outils commun de gestion (langue bois signifiant que si le terme de contrat n'est plus utilisé, il va revenir sous une autre dénomination)

Les UE et les plateformes

Au vu de l'ancrage régional et/ou européen de certaines plateformes et UE, il apparaît nécessaire de penser « globalement » ces structures, tout en préservant une gestion de proximité. (langue de bois qui signifie que l'on a pas abandonné l'idée de confier la gestion aux SDAR)

A la fin des échanges, sur proposition des délégué-es du personnel, le CTP vote 5 motions, la parité administrative faisant NPPV.

### **MOTIONS adoptées par le CTP**

- *La mise en place de contrats, sous quelque forme ou dénomination que ce soit, entre unités et SDAR est purement et simplement abandonnée*
- *Les gestionnaires d'unité restent dans les unités et sous l'autorité des Directeurs d'unité*

- *Les Unités expérimentales, les plate-formes techniques et leurs personnels demeurent totalement sous l'autorité administrative, financière et scientifique des départements/ unités*
- *Les départements scientifiques demeurent l'élément structurant de l'INRA et conservent l'ensemble de leurs compétences disciplinaires, et leurs prérogatives de gestion des personnels et des moyens comme d'animation scientifique. Pour ce faire, toutes les unités doivent conserver à minima la totalité de leur soutien de base actuel ; le financement des programmes transversaux devant se faire à l'aide de moyens nouveaux.*
- *Le fonctionnement généralisé sur « mode projet » et la logique de « performance » ne peuvent régir le fonctionnement d'un Institut de Recherche Publique comme l'INRA.*

## DECLARATION INTRODUCTIVE SUD au CTP du 12 JANVIER

A la fin du précédent échange consacré à l'avancée du dossier Réorganisation de l'INRA, lors du CTP du 1<sup>o</sup> Décembre, Monsieur EDDI nous avait donné la clé du mode de gouvernance de la DG de l'INRA, s'agissant des relations internes avec les organisations syndicales, en concluant (je cite) « *l'important est qu'on se cause* ». A l'époque nous l'avions, impertinemment, reformulé en « *cause toujours, tu m'intéresses !* »

Ce début janvier, vous nous confirmer hélas, Madame la Présidente cette ligne de conduite. Après avoir reçu dès le 15 décembre la convocation officielle pour un CTP extraordinaire ce 12 janvier, avec comme seul ordre du jour le mot « REORGANISATION », nous avons du patienter jusqu'au soir du mercredi 6 janvier pour recevoir enfin un document préparatoire intitulé « *point d'étape sur la réforme de l'INRA* » :

- Ce document préparatoire, qui concerne une question cruciale s'il en est, s'agissant de la réorganisation du fonctionnement de l'institut, avec des conséquences importantes pour l'activité de recherche et les conditions de travail du personnel, est diffusé si tardivement qu'il ne respecte même pas le délai réglementaire des 8 jours (voir le règlement intérieur type des CTP). Pour notre organisation qui bataille depuis son arrivée dans l'instance pour que les représentants du personnel au CTP puissent préparer collectivement, au sien de leur organisation syndicale, les dossiers en débat, c'est quasiment une provocation ! Au-delà du respect de la réglementation, devons-nous rappeler à la Direction Générale que nous ne visons pas à fonctionner, comme elle, en cercle de plus en plus restreint ?
- En introduction de ce document, nous y apprenons que l'objectif de ce CTP est (je cite) de « *prolonger cette discussion avec les représentants des personnels pour préciser le diagnostic et poursuivre le dialogue sur le contenu des chantiers à conduire* ». Nous avons pourtant cru comprendre lors du laborieux échange sur le sujet le 1<sup>o</sup> décembre que le CTP serait véritablement consulté, ainsi que le prévoit l'article 12 du décret du 28 mai 1982 encadrant les CTP concernant je cite « *les problèmes généraux d'organisation, les conditions générales de fonctionnement, les programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et leur incidence sur la situation des personnels.* ». Les changements en cours émergent pourtant bien dans ces registres. Mais non, nous devrions nous contenter d'une n<sup>ième</sup> discussion, sur la meilleure façon de mettre en œuvre des changements déjà actés ou en préparation « au fil de l'eau », suivant votre nouvelle formule !

Vous ne serez donc pas étonnés d'apprendre que face à tant d'arrogance, nous aurions même préféré que le CTP de ce jour ne puisse se tenir normalement.

A défaut, ne comptez pas sur nous pour jouer le jeu d'une pseudo-consultation que vous ne manquerez pas d'évoquer ensuite devant le personnel comme preuve de la consultation de ses représentants.

Si une délégation SUD-Recherche minimale est présente ce jour, c'est uniquement dans l'espoir que ce CTP puisse émettre un avis sur les questions en débat ces derniers mois.

Nous n'y interviendrons pas plus.

Nous pensons cependant utile d'attirer votre attention sur les risques supplémentaires d'ordre « psychosociaux » auxquels vous exposez le personnel en reprenant la démarche de la réorganisation dite « au fil de l'eau ». Vous annoncez un « pas de temps de 2 ans » dans le document préparatoire. Mais c'est de fait le processus de réorganisation permanente que vous expérimentez ainsi à l'INRA, un processus qui a déjà produit dans d'autres établissements du secteur public restructurés des conséquences désastreuses.

Vous connaissez mieux que nous l'idéologie managériale du changement perpétuel, qui repose sur la croyance que la précarité sous toutes ses formes est facteur de productivité, couplée avec une mise en compétition systématique dans le travail... A l'opposé du travail d'équipe, base de la recherche.

Notre critique n'est pas sans fondement. Il suffit de lire le bilan que vous tirez des manifestations de rejet à vos projets concernant l'organisation des unités (je cite encore) « *le maintien de gestionnaires au sein des unités a été confirmé ou que le rattachement en gestion des unités expérimentales et des plateformes technologiques aux centres n'a pas été acté. Tous ces sujets mais aussi d'autres autour du contenu pratique d'une animation « métier » souhaitée dans les domaines de l'appui à la recherche ou la consolidation des relations entre le centre et les unités en matière de gestion doivent encore faire l'objet d'un supplément de réflexion interne avant de pouvoir prendre des décisions* ».

Vous surlignez dans le texte la première partie de la conclusion pour rassurer les agents sur l'immédiat, mais vous annoncez immédiatement que vos projets initiaux demeurent, sous couvert de « supplément de réflexion interne » !

C'est la mise sous pression permanente des collègues concernés, d'autant que s'agissant des Gestionnaires d'Unités (GU) il n'est pas dit que la tutelle hiérarchique du Directeur (DU) demeure !

Vous allez sans doute nous tenter de nous rassurer en répondant qu'à l'INRA, ce n'est pas comme ailleurs, que l'on n'est, par exemple, pas directement impliqué par les principes de la RGPP (*Révision Générale des Politiques Publiques*) comme a tenté de nous en persuader Monsieur EDDI lors du dernier CTP, le 1<sup>o</sup> décembre.

Mais, 2 jours plus tard, le 3 décembre, vous deviez sans doute, être personnellement présent, en tant que Direction de l'INRA, à la rencontre des opérateurs de l'Etat convoqué par le Ministre de la fonction publique et demandant 15 % d'économies budgétaires et 5 % de baisse des effectifs dans le prochain plan triennal.

Ce contexte nous incite à prendre le temps d'étudier également les propositions que vous formulez dans le cadre du prochain contrat d'objectifs de l'établissement ; les questions scientifiques et de moyens étant forcément liés aux principes d'organisation mis en œuvre.

Et si nous pouvons formuler un vœu pour cette année 2010, nous espérons que les convergences de mobilisation des personnels et usagers permettront de mettre en échec la politique de casse des services publics. Il est dommage que les vœux de l'institution INRA ne fassent déjà plus référence à la dimension publique de nos recherches !

*Et à la fin des échanges :*

Notre délégation SUD avait annoncé la couleur, et n'est pas intervenue dans les derniers échanges. Je me permets un commentaire conclusif :

- Tout au long de cette matinée, la Direction Générale s'est évertuée à prouver sa capacité à répondre sur le moyen terme aux questions posées sur « le front de science » par le biais de programmes transversaux.
- Pour la représentation des personnels, les propositions formulées se concentrent en un jeu d'opérations comptables à moyens constants qui fragiliseront encore davantage les structures de bases de l'INRA (Unités et Départements)

Ce constat renvoie à la volonté gouvernementale d'enlever aux EPST l'essentiel de leurs missions. La Direction s'illusionne si elle croit ainsi échapper à cette donnée majeure : pas plus que le conTorsium, ce nouveau mode de pilotage ne sauvera pas l'INRA !

### Message unitaire CGT CFDT CFTC et SUD aux agents suite à ce CTP

La Direction Générale, Marion Guillou, Michel Eddi et François Houllier, a présenté en CTP extraordinaire les raisons de la prochaine restructuration de l'INRA qui s'articule notamment autour de chantiers 1) d'une fonction de programmation transversale et 2) d'une territorialisation de l'activité de l'INRA.

D'autres chantiers (3) expertise et prospective et (4) international n'ont pas été abordés.

#### 1) Programmation transversale

Si l'ensemble des organisations syndicales ne remet pas foncièrement en cause cette orientation (projets de 5 à 10 ans), c'est son **mode de financement qui est inadmissible** : en effet, la Direction nous a bien confirmé que le financement de ces programmes reposait sur la **ré-affectation d'un tiers des financements actuellement alloués aux Départements**. Nous avons condamné unanimement ce mode de financement, car c'est un gain net pour les grosses unités qui ont déjà des contrats (ANR ou européens), qui « enfonce » celles qui n'en ont pas et qui maintiennent pourtant des recherches importantes pour la collectivité nationale. Malgré cette forte opposition, la Direction n'a rien voulu entendre sur le risque de mise en faillite financière de nombreuses unités... Il lui était pourtant possible d'afficher un développement de financement supplémentaire auprès du gouvernement, ce qu'elle s'est gardée de faire...

Les réticences des organisations syndicales vis à vis de ce mode de financement sont également étayées par le fait qu'**il n'y aura pas d'appel à propositions sur ces grands programmes, mais une discussion interne entre chefs de départements et Directions Scientifiques** pour évaluer quels **personnels statutaires** seront inclus physiquement dans ces programmes transversaux... Aujourd'hui, les modalités précises d'attribution ou d'éligibilité ne sont pas encore définitivement arrêtées, mais le calendrier est très serré pour mettre en place les premiers programmes (mars 2010). Ces programmes ne couvrant pas toutes les activités de l'INRA, certaines unités qui ne seront pas impliquées dans ces programmes perdront de fait une partie de leur financement via les départements, et risquent à terme de disparaître.

#### 2) Territorialisation de l'activité de l'INRA

Pour la Direction, la nouvelle organisation territoriale de l'Institut impose des prises de décisions locales, donc une délégation de capacité de décision aux centres. Suite au mouvement unanime

de protestation de toutes les strates de l'institut, **les Gestionnaires d'Unité resteront sous l'autorité du Directeur**. Il y a également **abandon par la Direction de la mise en place de contrats entre unités et SDAR**. La Direction souhaite toutefois qu'il y ait « *développement d'échanges entre SDAR et gestionnaires sur la base des acquis actuels, avec une formulation différente du dialogue de gestion* ». Les syndicats y voient un risque de rigidification des processus, et s'interrogent sur le devenir des relations futures entre Gestionnaires d'unité et SDAR...

En ce qui concerne les Unités Expérimentales et les plate-formes, aucune décision n'est prise, mais la Direction a bien précisé **qu'elle entendait étudier au cas par cas le rôle de telle ou telle Unité Expérimentale ou plate-forme, en fonction des missions identifiées et de son rattachement au niveau départemental ou régional, voire national, avant de statuer sur son niveau de gestion**.

*Les organisations syndicales invitent l'ensemble des personnels à se mobiliser contre la mise en place des grands programmes qui favoriseront quelques « grosses » unités au détriment de toutes les autres, à interpeller les présidents de centre via les conseils de gestion et à préparer dans l'unité la venue des membres de la Direction Générale dans les centres.*

Devant ces nombreuses incertitudes et le refus de la Direction Générale de s'engager, les syndicats ont soumis au vote du CTP les cinq motions suivantes reprises de la pétition nationale massivement signée par le personnel. L'Administration n'a pas pris part à ce vote alors que les organisations syndicales ont unanimement approuvé ces motions.

Aujourd'hui la Direction de l'INRA, sourde à certaines de nos revendications, semble bien mettre en place une machine de guerre programmatique transversale destinée à favoriser quelques grosses unités au détriment des autres, tout en ponctionnant sévèrement la dotation de base générale des unités. Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme sur les dangers de la création d'un INRA à deux vitesses : la Direction Générale met aujourd'hui en place tous les outils nécessaires...

---